

SURVEILLANCE ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN SEINE MARITIME DES INFECTIONS INVASIVES À MÉNINGOCOQUE

Semaine 2010/3 - Point de situation au 22/01/2010

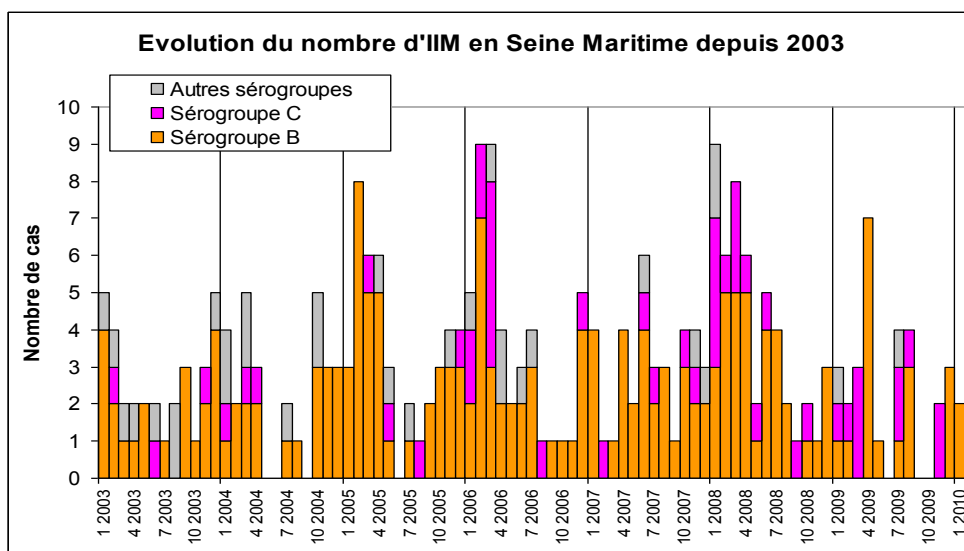
Depuis le dernier point épidémiologique (10 janvier 2010), 1 nouveau cas d'IIM, de groupe B, est survenu en Seine-Maritime, dans le canton de Dieppe. Le sérotype est en cours d'analyse.

Les IIM B représentent 62% des cas d'IIM recensés lors des 52 dernières semaines sur le département, contre 34% pour les IIM C (proportions équivalentes aux niveaux nationaux).

Les enfants de moins de 5 ans constituent le groupe d'âge le plus touché par la maladie (34% des cas pour 6% de la population totale). Lors des 52 dernières semaines, 2 décès liés aux IIM ont été recensés représentant une létalité de 7% (inférieure à la moyenne nationale). 1 de ces décès est survenu chez un enfant de moins de 5 ans.

| Figure 1 |

Evolution mensuelle du nombre de cas d'IIM depuis janvier 2003



Une concentration élevée de cas d'IIM a été identifiée entre 2003 et 2007 dans six cantons autour de Dieppe (7% de la population de Seine-Maritime). Jusqu'en 2007, un tiers des cas du département sont apparus dans cette zone (9 à 15 cas par an entre 2003 et 2007, cf. tableau 1). La plupart étaient liés à la souche B :14 :P1.7,16. Le nombre de cas a diminué en 2008 (6 cas/49). Deux cas (dont un lié à la souche B :14 :P1.7,16) y ont été enregistrés lors des 52 dernières semaines.

Une campagne de vaccination contre la souche B : 14 :P1.7,16 a lieu dans cette zone depuis 2006. L'incidence des IIM B dans cette zone a diminué à partir d'avril 2008 pour devenir nulle d'août à novembre 2009, ce qui est en faveur d'un impact épidémiologique de cette campagne de vaccination.

| Tableau 1 |

Evolution du nombre de cas d'IIM par année et par zone, Seine-Maritime, 2003-2010

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010(**)
Zone de Dieppe (*)	10	13	9	15	11	6	1	1
Seine Maritime hors zone de Dieppe	22	15	33	30	25	43	28	1
Seine Maritime	32	28	42	45	36	49	29	2

(*) La zone de Dieppe couvre Dieppe et 74 communes environnantes, soit une zone de 84 538 habitants.

(**) Au 22/01/2010

**EN 2010 :
2 CAS D'IIM B**

En dehors de la zone de Dieppe, le nombre de cas d'IIM recensés en Seine Maritime lors des 52 dernières semaines est de 27, ce qui correspond à une incidence de 2,3 cas pour 100 000 habitants (cf. tableau 2). Cette incidence est équivalente à la moyenne des incidences observées dans le département hors zone de Dieppe depuis 2003.

Un excès de cas d'IIM liés à la souche B :14 :P1.7,16 a été constatée en 2008 à l'est de la zone de Dieppe, jusque dans la Somme. La campagne de vaccination contre cette souche a été étendue à trois cantons de Seine Maritime (Eu, Neufchâtel en Bray, Forges les Eaux) et quatre cantons de la Somme (arrêté du 16 février 2009). Un cas d'IIM B :14 :P1.7,16 a été observé en Seine Maritime dans cette zone lors des 52 dernières semaines.

| Tableau 2 |

Incidence des IIM survenues lors des 52 dernières semaines, Seine-Maritime et France hors Seine-Maritime

	Incidence (*)
Zone de Dieppe	2,2
SM Hors Zone de Dieppe	2,3
Seine Maritime	2,3
France hors Seine Maritime	1,2

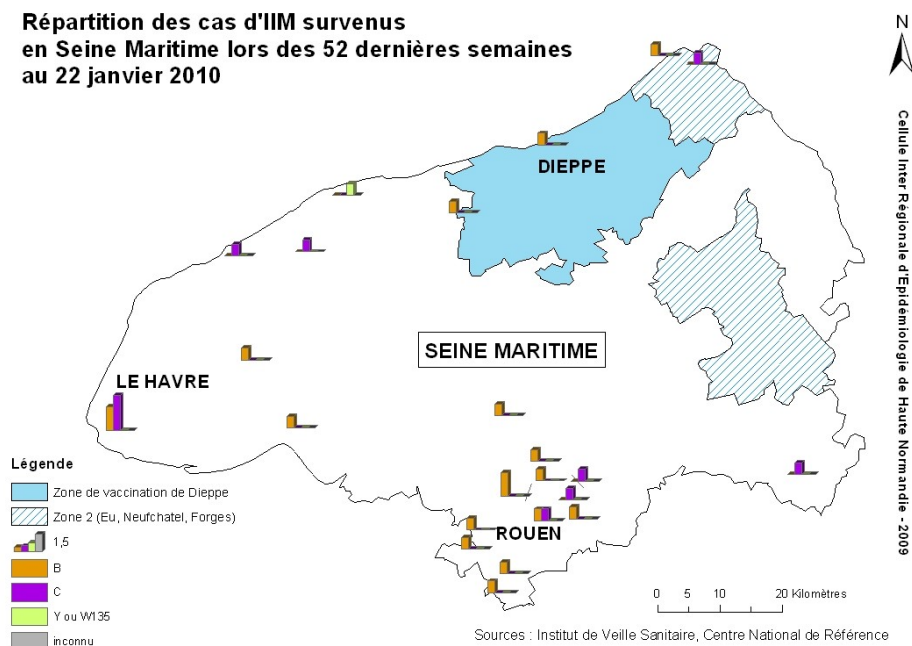
(*) Nombre de nouveaux cas pour 100 000 habitants par an

La répartition géographique des cas sur les 52 dernières semaines est proportionnelle à la répartition de la population dans le département (cf. figure 2).

| Figure 2 |

Carte de répartition des cas d'IIM survenus en Seine Maritime lors des 52 dernières semaines

**Répartition des cas d'IIM survenus
en Seine Maritime lors des 52 dernières semaines
au 22 janvier 2010**



Cire Haute-Normandie
31 rue Malouet
BP2061
76040 ROUEN Cedex
Tél. : 02 32 18 31 64
Fax : 02 32 18 26 50
Courriel : drd76-Cire@sante.gouv.fr

Pour des informations plus détaillées voir le site de l'InVS :

<http://www.invs.sante.fr/surveillance/iim/default.htm>

Bulletin épidémiologique hebdomadaire consacré aux IIM :

http://www.invs.sante.fr/display/?doc=beh/2009/46_47/index.htm